



**BUREAU COMMUNAUTAIRE
du 16 février 2023
Procès-verbal**

Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bourges s'est réuni le jeudi 16 février 2023, à 18 h, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville à Bourges, sur convocation préalable de Mme Irène FELIX, Présidente, adressée à domicile par envoi dématérialisé le 10 février 2023 et affichée le 10 février 2023. La séance est présidée par Mme Irène FELIX.

Présents : Irène FELIX, Richard BOUDET, Jean-Louis SALAK, Gérard SANTOSUOSSO, Bernard DUPERAT, Bernadette GOIN-DEMARY, Stéphane GARCIA, Denis POYET, Corinne LEFEBVRE, Alain MAZE, Stéphane HAMELIN, Catherine PALLOT, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO

Excusés : Yann GALUT, Marie-Christine BAUDOUIN, Patrick BARNIER, Daniel GRAVELET

Absents : Yvon BEUCHON, Bruno FOUCHET, Evelyne SEGUIN.

Administration :

Mme Alexandra CHOCHOY	Directrice Générale des Services,
M. Pierre-Alexandre COUF	Directeur Général Adjoint,
M. Christophe BERNARD	Directeur Général Adjoint,
M. David VIGOUROUX	Directeur Général Adjoint,
M. Romain ALLAIN	Directeur Général Adjoint,
M. Gilles METTI	Directeur des Finances,
M. Nicolas VARIN	Responsable du Service Communication,
Mme Laurence JANNOT	Chargée de Mission de la Présidente,
Mme Sophie LEMOINE	Chargée de Mission à la DMSI
M. Patrick QUENEZ	Directeur du Service Urbanisme
Mme Sophie VILLA	Responsable du Service Habitat
Mme Laura DEMANGE	Chargée de Mission des Politiques Contractuelles
M. Yann SORIN	Chef de projet Petite Ville de Demain
M. Laurent NOEL	Chef de projet Vélo
M. Pierre-Marie LAHIERRE	Adjoint au responsable du Service des Assemblées,

Mme Christine CHEZE-DHO est désignée secrétaire de séance.

Mme la Présidente ouvre la séance à 18 h 05.

Approbation du procès-verbal du Bureau Communautaire du 19 janvier 2023

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Les membres du Bureau Communautaire approuvent le procès-verbal du Bureau Communautaire du 19 janvier 2023 à l'unanimité.

1. Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté d'agglomération de Bourges et la société COLAS

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver la passation d'un protocole d'accord transactionnel entre la Communauté d'agglomération de Bourges et la société COLAS dans le cadre des marchés mentionnés dans la délibération ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son(sa) représentant(e), à signer ce protocole ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à en suivre l'exécution.

2. Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté d'agglomération de Bourges et la société Imprimerie Léonce Déprez

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver la passation d'un protocole d'accord transactionnel entre la Communauté d'agglomération de Bourges et la société ILD dans le cadre du marché d'impression du magazine de Bourges Plus ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ce protocole ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à en suivre l'exécution.

3. Convention de mise à disposition d'un outil informatique d'observation fiscale dénommé "Atelier Fiscal"

Rapporteur : M. Richard BOUDET

M. Richard BOUDET rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver la convention de mise à disposition, par la Communauté d'Agglomérations de Bourges, au bénéfice de la Ville de Bourges, de l'outil informatique d'observation fiscale dénommé « Atelier Fiscal» ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention et tout acte nécessaire.

4. Consultation pour la fourniture de pièces détachées et de bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers - Appel d'offres ouvert

Rapporteur : Mme Irène FELIX en l'absence de M. BEUCHON

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à lancer la nouvelle consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à prendre toute décision dans le cadre de la procédure de consultation ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son(sa) représentant(e), à signer le marché correspondant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à en suivre l'exécution.

5. Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Formation - Convention pour le versement d'une subvention à l'Association pour la Promotion des Relations Université, Industrie, Société (APUIS) de Bourges pour l'accueil d'étudiants allemands.

Rapporteur : Mme Irène FELIX en l'absence de M. BARNIER

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver le versement d'une subvention de 200 € pour l'Association pour la Promotion des Relations Université, Industrie, Société sous réserve de la signature d'une convention relative à la subvention accordée à l'APUIS ;
- d'approuver la convention relative à la subvention accordée à l'APUIS pour l'organisation de l'échange franco-allemand ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention relative à la subvention accordée à l'APUIS et tout document se rapportant à la délibération.

6. Convention d'échange de données entre Bourges Plus et le Groupement ESPELIA, CBRE et AME, le cabinet d'études MERLIN et la société INFRALIM

Rapporteur : Mme Irène FELIX en l'absence de M. GRAVELET

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver les échanges de données avec le groupement ESPELIA-CBRE-AME, le cabinet d'études MERLIN et la société INFRALIM ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes et à en suivre leur exécution.

7. Convention spéciale de déversement des eaux usées de MICHELIN dans les infrastructures d'assainissement de Bourges Plus

Rapporteur : Mme Corinne LEFEBVRE

Mme Corinne LEFEBVRE rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver la présente convention spéciale de déversement des eaux usées de MICHELIN dans les infrastructures d'assainissement de Bourges Plus ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à la signer ainsi que toute pièce s'y rapportant.

8. Convention spéciale de déversement des eaux usées de RECTICEL INSULATION dans les infrastructures d'assainissement de Bourges Plus

Rapporteur : Mme Corinne LEFEBVRE

Mme Corinne LEFEBVRE rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver la convention spéciale de déversement des eaux usées de RECTICEL INSULATION dans les infrastructures d'assainissement de Bourges Plus ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à la signer ainsi que toute pièce s'y rapportant.

9. Convention spéciale de déversement des eaux usées de NEXTER MUNITIONS situé à LA CHAPELLE SAINT URSIN dans les infrastructures d'assainissement de Bourges Plus

Rapporteur : Mme Corinne LEFEBVRE

Mme Corinne LEFEBVRE rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver la convention spéciale de déversement des eaux usées de NEXTER MUNITIONS situé à La Chapelle St-Ursin dans les infrastructures d'assainissement de Bourges Plus ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à la signer ainsi que toute pièce s'y rapportant.

10. Convention de déversement des matières de vidange à la station d'épuration de Bourges AQUAVARA - Entreprise SAPIAN

Rapporteur : Mme Corinne LEFEBVRE

Mme Corinne LEFEBVRE rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver la convention de déversement des matières de vidange de l'Entreprise SAPIAN à la station d'épuration de Bourges AQUAVARA ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à la signer ainsi que toute pièce s'y rapportant.

11. Politique de la Ville – décision de subvention à la SA d'HLM France Loire pour la reconstruction de 10 logements locatifs sociaux collectifs et individuels sis 43 Avenue des Prés le Roi à Bourges dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain

Rapporteur : Mme Christine CHEZE-DHO

Mme Christine CHEZE-DHO rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'accorder à la SA d'HLM France Loire une subvention de 110 000 € sur les fonds propres de Bourges Plus pour la réalisation des 6 logements PLAI et 4 logements PLUS, sis 43 avenue des Prés le Roi à Bourges, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain ;
- d'approuver la convention de financement relative à cette subvention ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à la signer ainsi que tout document se rapportant à cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, Mme la Présidente lève la séance à 18 h 20.

La Secrétaire

Christine CHEZE-DHO
Membre du bureau

Fait à Bourges, le 20 FEV. 2023

La Présidente,



Genevieve FELIX